

Février 2019

Bancs publics

**Fonctions, agencements, mobiliers,
dimensions et matériaux**

Jenny Leuba
Kilian Treichler

www.mobilitepietonne.ch



**Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera**

Impressum

Bancs publics

Fonctions, agencements, mobiliers, dimensions et matériaux

Mobilité piétonne Suisse

Klosbachstrasse 48

8032 Zurich

Téléphone +41 (0)43 488 40 30

info@mobilitepietonne.ch

www.mobilitepietonne.ch/sejour

Auteurs: Jenny Leuba, Kilian Treichler

Appui conceptionnel:

Marc-Olivier Paux, architecte espace public, Ville de Lausanne

Renate Albrecher, Association de promotion de la culture des bancs

Illustrations: sauf indication contraire, Mobilité piétonne Suisse

Zurich, février 2019

Cette publication a bénéficié du soutien de l'Office fédéral des routes OFROU, Domaine mobilité douce.

Table des matières

1. Il y a banc et banc	4
2. Fonctions	5
2.1 Les bancs sont-ils uniquement faits pour s'asseoir?	5
2.2 Définition des fonctions	5
2.3 Design pour tous	8
2.4 Les bancs connectés, fausse bonne idée?	9
2.5 Fonction ludique	9
2.6 Fonction artistique et esthétique	11
3. Agencements	12
3.1 Espacement entre les bancs	12
3.2 Vue	12
3.3 Convivialité	13
4. Mobiliers	14
4.1 Banc	14
4.2 Chaise	14
4.3 Chaise longue	15
4.4 Placet	15
4.5 Assis debout	16
4.6 Strapontin	16
4.7 Banc intégré au bâtiment	17
4.8 Escaliers et tribunes	17
5. Dimensions et ergonomie	18
5.1 Assise	18
5.2 Dossier	18
5.3 Accoudoirs	20
5.4 Prévention des chutes	20
6. Matériaux	22
6.1 Confort	22
6.2 Coûts et exploitation	22
7. Synthèse	24
7.1 Choisir le mobilier approprié	24
7.2 Concepts de bancs publics	24
8. Bibliographie	26

1. Il y a banc et banc

Pourquoi réfléchir aux caractéristiques des bancs publics? Parce qu'il n'y a pas un banc, mais des bancs. Symbole de l'espace public par excellence, le banc public fait même l'objet d'un groupe de passionnés sur les réseaux sociaux¹. Message d'accueil pour les visiteurs d'un lieu, le banc est utilisé par une grande diversité d'usagers et pour des motifs variés. Été comme hiver, de jour comme de nuit. C'est aussi le mobilier le plus courant en ville, après les poubelles.

De nombreuses villes s'équipent aujourd'hui de bancs spécifiquement conçus pour leurs retraités. Une action indispensable pour permettre de se reposer en chemin aux personnes qui en ont besoin. Mais s'arrêter à cette catégorie de banc serait par trop réducteur. La clé du succès des espaces publics (places et parcs publics ou rues) réside dans la diversité des usages et des usagers qu'on y trouve. Il convient par conséquent de prévoir les assises adéquates pour chacun d'eux, en favorisant dans la mesure du possible le mobilier multi-usage.

Les autorités et bureaux d'études en charge des aménagements urbains d'une commune ou d'un quartier, ont donc pour mission de créer un équilibre, en choisissant le type de mobilier et son agencement de façon réfléchi. Afin d'offrir un nombre d'assises suffisant et des espaces de séjour de qualité, les maîtres d'ouvrage (autorités, promoteurs, propriétaires) prendront également en compte les implications financières et techniques des options retenues, de manière à pouvoir non seulement aménager, mais aussi entretenir leur mobilier.

« On peut faire des choses simples et pas si chères si on intègre les bons critères, en amont, dans le cahier des charges d'un réaménagement de place ou de placette » témoignait l'un des interlocuteurs rencontrés dans le cadre de l'élaboration de cette brochure.

La présente publication s'adresse aux personnes intéressées par la question du séjour en ville ; politiciens, urbanistes, architectes, architectes-paysagistes, sociologues, psychologues, aux personnes encadrant des enfants, des personnes âgées ou handicapées... ou simplement *bancophiles*. Elle vise à orienter ces choix et invite à identifier les usages que l'on souhaite favoriser au travers du mobilier en proposant quelques jalons quant aux fonctions et à l'agencement des bancs. Il est essentiel d'aborder ces questions avant de passer aux aspects plus opérationnels de dimensionnement et de choix des matériaux.

Ce document complète une publication antérieure de Mobilité piétonne Suisse: « S'asseoir dans l'espace public » (2012).



Illustration 1. Le banc public revêt les mêmes fonctions que le canapé du salon. (Photo: Salon urbain, intervention temporaire, Projet Mauvaise Herbe? www.mauvaiseherbe.ch)

¹ www.secrets-bancaires.ch

2. Fonctions

2.1 Les bancs sont-ils uniquement faits pour s'asseoir ?

Les bancs sont certainement initialement conçus pour s'asseoir, seul ou à plusieurs. Mais ils sont aussi utilisés pour d'autres choses, par exemple se coucher pour une sieste, travailler, comme élément de jeu ou comme table. On s'approprie aussi les bancs par le mouvement : grimper, glisser, sauter. Des activités, qui additionnées au cours d'une journée, contribuent à ce qu'une personne bouge.

Ces formes variées d'utilisation témoignent de l'attractivité d'un endroit et de la multiplicité de ses usages. C'est un signe positif, lorsque cela se produit. Et il serait vain de vouloir lutter contre les pratiques qui s'écartent de la façon standard de s'asseoir. Une personne allongée sur un banc s'en accapare certes durant un certain temps, mais en profite aussi pour se reposer au maximum. C'est en fait même réjouissant que quelqu'un prenne ses aises dans l'espace public, en ôtant ses chaussures par exemple. La personne montre qu'elle s'y sent bien. L'association Project for Public Spaces (PPS) utilise d'ailleurs ce critère comme indicateur de réussite des espaces publics, tout comme les marques d'affection montrées en public (s'enlacer, s'embrasser, caresser son chien, etc.).

2.2 Définition des fonctions

Orienter les usages

Le choix du mobilier et de son agencement a pour effet de favoriser ou défavoriser certains usages. La répartition des bancs sur le territoire influence également la localisation des différentes activités dans l'espace public, d'où la nécessité de définir une vision d'ensemble du séjour dans une commune pour être en adéquation avec les besoins des usagers. Certains usages sont davantage considérés comme gênants, mais chacun devrait trouver une place dans l'espace public, car c'est ce qui en fait la richesse. Tout le monde a envie de pouvoir se réunir.



Illustration 2. Une personne qui enlève ses chaussures pour faire la sieste sur un banc témoigne du degré de confort élevé du site.



Illustration 3. Système de curseurs de « services des bancs », à ajuster en fonction des publics et des contextes. (© BURRI Public Elements AG)

Favoriser des usages et en limiter d'autres

Des situations spécifiques nécessitent parfois dès la phase de planification de favoriser certains usages ou usagers (PMR, convivialité, appropriation, ressourcement, commerces, etc.). Cela peut avoir pour conséquence d'en empêcher d'autres (skaters, noctambules, dormeur, etc.). Il peut être décidé d'empêcher de se coucher, de se réunir en groupe, voire de s'asseoir. Pour cela, on intervient sur le type de mobilier (chaise individuelle plutôt que banc), la géométrie du banc, l'emplacement des accoudoirs, ou encore en plaçant des équerres.

Ce sera par exemple le cas si on souhaite empêcher la pratique du skate directement sous les fenêtres d'un hôpital où on souhaite privilégier un environnement propice au repos. En modifiant l'offre d'assise, l'attrait pour les skaters sera diminué, on évitera le bruit occasionné par cette activité et les sportifs se dirigeront vers un autre spot.

Les bancs, victimes de leur succès ?

Paradoxalement, il arrive que les autorités reçoivent la demande d'enlever un banc de la part des résidents d'une institution pour personnes âgées, lorsque la présence des jeunes les soirs de fin de semaine dérange. Dans de tels cas, il est important de mesurer les intérêts en jeu, d'envisager différents scénarios et de trouver un équilibre entre la présence de siège relais et la convivialité, tant pour les seniors que pour les plus jeunes.

En modifiant par exemple le nombre d'assises, on peut remplacer un banc par une chaise, pour maintenir la fonction de siège relais tout en réduisant la convivialité. Et un espace de rencontre accueillant pour différentes générations sera peut-être aménagé plus loin, dans un parc ou sur un espace de jeux.

Gérer le désagrément plutôt que le déplacer

Dans la mesure du possible, on évitera de supprimer (sans remplacement) les possibilités de s'asseoir. Prises de façon isolées, ce type de décisions n'a souvent pour effet que de repousser les usagers en question de quelques dizaines de mètres, ou à la rue suivante. Si le désagrément se règle éventuellement pour les riverains, il ne l'est pas pour les autorités, qui ont tout intérêt à adopter une stratégie plus globale qui tienne compte d'enjeux urbains et économiques, mais aussi sociaux.



Illustration 5. Banc dont les accoudoirs ont été ajoutés pour aider à se relever dans le parc d'un cimetière. La solution retenue empêche de se coucher.



Illustration 6. Équerres empêchant de glisser sur la tranche du banc avec un skate.



Illustration 4. Accoudoirs intégrés au banc « Lausanne » développé spécifiquement pour les PMR et les rues en pente (Ville de Lausanne).

Accompagner la démarche

Afin de concilier le bénéfice que procurent les bancs en termes de sièges relais et de séjour, tout en limitant les nuisances qui peuvent accompagner certaines activités de séjour, les communes ont la possibilité de mener des démarches participatives (en amont) voire des médiations sociales (en aval). Mettre en place un aménagement de manière provisoire en l'accompagnant d'une évaluation peut également permettre de mesurer l'adéquation et l'acceptation d'une mesure par les différents usagers et riverains.



Illustration 7. L'espace public est un lieu de rencontre important pour les adolescents, les personnes âgées, les migrants, les familles ou encore les touristes. Donc au final, pour tout le monde. Cela ne coûte rien d'y séjourner, contrairement aux terrasses de café par exemple.



Illustration 8. Les bancs publics, un lieu de rencontre où la jeunesse devrait pouvoir cohabiter avec les plus âgés. La condition pour cela est que le mobilier soit adapté pour les aînés. Les autres usages s'adaptent généralement.

2.3 Design pour tous

Le mobilier devrait répondre aux principes du design pour tous (*Design for all*). On pense particulièrement aux besoins des personnes âgées, en situation de handicap visuel ou moteur. Si les seniors peuvent s'approprier le banc, les autres usagers aussi. Plusieurs villes suisses se sont dotées de modèles de banc adaptés, souvent conçus en collaboration avec des associations de retraités¹. Les exemples ci-contre montrent les forces et faiblesses de différents mobiliers.

Chaise relais

La pose de sièges relais, le plus souvent sous forme de chaises individuelles avec dossier et accoudoirs répond au besoin de séjour court pour reprendre des forces même dans un environnement peu attractif.

Handicap visuel

Afin de s'assurer que le mobilier ne constitue pas un obstacle, le bord du banc doit être contrasté et reconnaissable. Ses contours doivent être détectables avec une canne blanche à 30 cm (maximum) au-dessus du sol.

Une place pour chacun

Il convient de prévoir un espace de 1 m² et de plain pied, devant ou à côté du banc, selon que l'on privilégie la convivialité ou la vue sur le paysage, pour avoir la place de s'installer avec un fauteuil roulant, un déambulateur ou une poussette. Si toutes les assises ne sont pas accessibles, il faut garantir aux personnes à mobilité réduite la possibilité de s'asseoir à intervalle régulier sur le réseau piéton.



Illustration 9. Espace suffisant proche du banc et accès plain pied pour utiliser le banc avec un fauteuil roulant ou un déambulateur. Les appuis pour le dos et pour se relever font défaut (Community Archive CC BY Flickr).



Illustration 11. Les bancs adaptés aux personnes âgées tiennent compte des besoins ergonomiques et facilitent le mouvement pour se relever. Le modèle Vivanti (velopa.de) permet à une personne avec un déambulateur de s'appuyer au dossier, cette place n'est cependant pas utilisable par d'autres usagers.

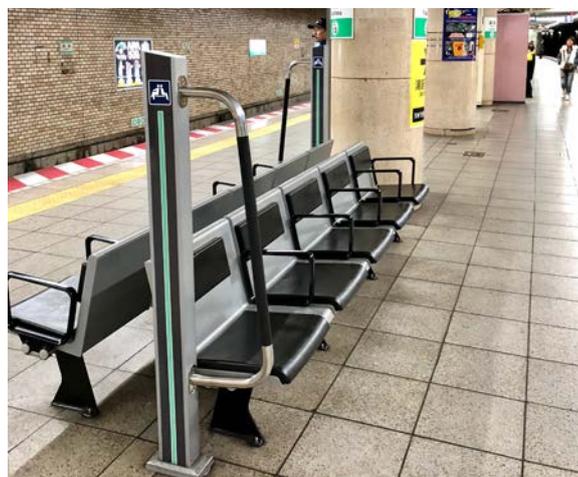


Illustration 10. Une barre aide à se relever, elle pourrait néanmoins être davantage intégrée au design.

¹ Banc « Lausanne », Banc « Genève »

² Cf. SIA 500 Construction sans obstacle

2.4 Les bancs connectés, fausse bonne idée ?

Il existe plusieurs exemples bancs avec prise de recharge pour téléphone et ordinateur, ou avec réseau WI-FI. S'ils sont pertinents dans certains contextes, comme à proximité des gares, des aéroports ou des universités par exemple, il faut tenir compte que ce type de mobilier peut nécessiter un raccordement électrique ou un entretien particulier lié à l'informatique. Il est donc à utiliser plutôt de façon très ciblée comme intervention ludique.

Ce type de banc pose aussi des questions d'écologie selon la source d'énergie utilisée. Les vélos fixes de rue, sur lesquels on pédale pour recharger la batterie d'un appareil sont peut-être un compromis entre tous ces facteurs, mais restent plus courants dans des surfaces abritées. En outre, nous n'avons à ce jour pas connaissance de modèle adapté aux PMR (avec accoudoirs et dossiers).

2.5 Fonction ludique

Au-delà de la fonctionnalité première des bancs, qui est de permettre de s'asseoir, ce mobilier peut aussi contribuer à la ludification des rues. Il est possible de s'appuyer sur l'aménagement urbain pour apporter une touche de poésie à une placette ou à faire sourire les passants par un geste artistique.



Illustration 12. Un vélo fixe avec des prises pour recharger ses appareils électriques en pédalant.



Illustration 13. Boîte à livres sur un banc.



Illustration 14. Un banc surdimensionné à Neuchâtel, à la fois ludique et artistique.



Illustration 15. Banc circulaire permettant de s'asseoir de plusieurs manières, tourné vers l'intérieur ou l'extérieur. Gare de Gland (VD).



Illustration 18. Les bancs de la Place du Marché de Renens permettent de nombreux usages.



Illustration 16. Banc à double dossier conçu spécialement pour la Place de la Gare à Zoffingen (LU). Ce mobilier joue avec la configuration en estrade de la place.



Illustration 19. Ce banc permet un usage multiple (modèle Floe, Sofia designers, © Corinne Cuendet, 2011).



Illustration 17. Exemple de mobilier ludique permettant de s'asseoir, de se coucher, de grimper, de s'adosser, en groupe ou séparément (©BURRI Public Elements AG).



Illustration 20. Banc podium à la terrasse Jean-Monet à Lausanne (au-dessus de la FNAC) (Photo: Régis Colombo/diapo.ch).

2.6 Fonction artistique et esthétique

Le banc peut aussi être un acte artistique. Sa texture, sa couleur, son matériel, sa forme, son éclairage contribuent à en faire un objet valorisant pour l'espace, au même titre qu'une œuvre d'art, par exemple ceux illustrés ci-après. La qualité esthétique d'un banc participe aussi au caractère, à la beauté et à l'attrait du lieu où il est implanté.



Illustration 21. Ce banc en gazon était installé dans la vieille ville de Genève dans le cadre du festival Urbanature. Il relève du geste artistique, ludique et festif.



Illustration 22. Des tabourets en métal ainsi que du mobilier ludique marquent l'espace autour d'un musée à Kanasawa (JP).

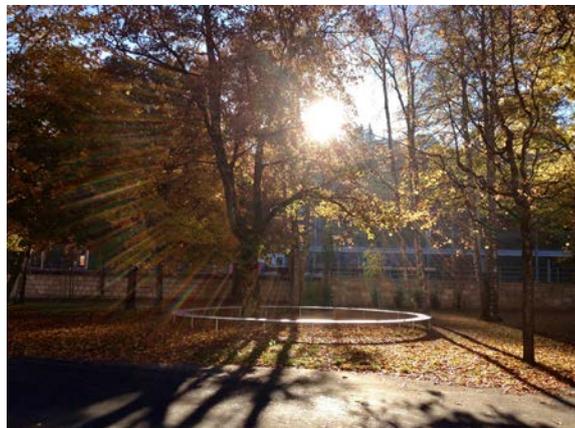


Illustration 23. Banc et arbre se mettent mutuellement en valeur à la gare de La Chaux-de-Fonds.



Illustration 24. « Banc de perche » installé temporairement aux Pâquis à Genève (© www.aguiarjeanmarc.eu).

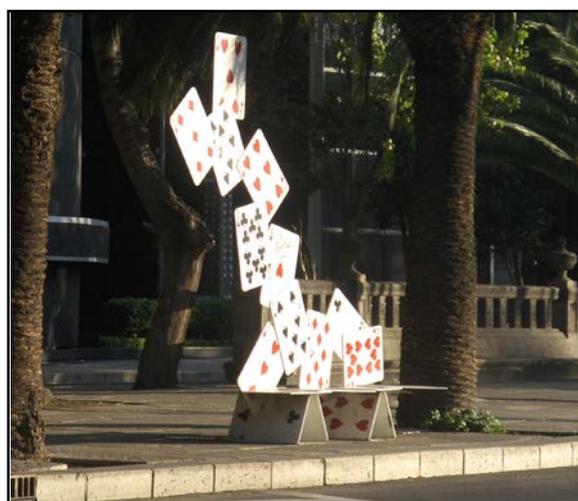


Illustration 25. Banc artistique dans le cadre d'une exposition sur une avenue de Mexico City.

3. Agencements

Le positionnement du banc, ou s'il y en a plusieurs, leur agencement, ont un impact sur les usages. Ce paramètre permet de renforcer un aménagement, en y créant de la clarté, en suggérant certains usages plutôt que d'autres ou encore en séparant différentes zones (espace de séjour et espace de stationnement par exemple).

L'agencement se décide notamment en fonction des dégagements visuels, de la volonté de faciliter la convivialité ou pour permettre de profiter de l'ombre ou du soleil en fonction de la saison (placement à proximité des arbres). Il doit aussi tenir compte de la pente.

3.1 Espacement entre les bancs

Il devrait être possible de s'asseoir tous les 300 m environ le long des itinéraires piétons. Un intervalle de 150 à 100 m est recommandé par une convergence de points de vues de professionnels, sur les tronçons sur lesquels on souhaite favoriser les déplacements des personnes âgées ou à mobilité réduite. La norme SN 640075 sur l'accessibilité sans obstacle mentionne une distance de 200 à 300 m entre les bancs.

3.2 Vue

En Suisse, les endroits qui se prêtent à la contemplation de paysages remarquables sont nombreux : lacs et cours d'eau, montagnes, forêts, vues en surplomb de paysages bucoliques ou de villages.

Observer le « spectacle » des activités humaines constitue par ailleurs une occupation fréquente et appréciée dans l'espace public. La vue sur des lieux comme des marchés, des rues commerçantes, ou même les voies de chemin de fer peut donc être mise en scène à travers le positionnement des bancs.

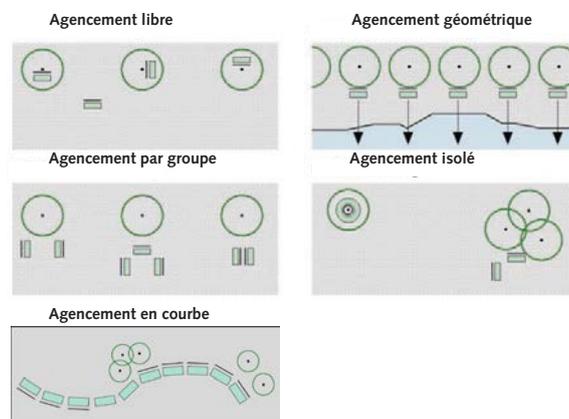


Illustration 26. La ville de Zurich distingue quatre manières d'agencer les bancs dans son document « Gestaltungs-Standards » (2007), auxquelles on peut ajouter l'agencement en courbe (Illustration Mobilité piétonne Suisse).



Illustration 27. Banc en courbe, avec dossier partiel, permettant de s'asseoir en vis-à-vis, ou seul face à la place.



Illustration 28. Grand banc face à l'Eiger. L'agencement met en valeur le grand paysage.

3.3 Convivialité

L'agencement des assises favorise plus ou moins les interactions sociales. La possibilité d'accueillir plusieurs usagers en même temps remplit une fonction sociale inhérente de l'espace public: la rencontre de l'autre. Bien entendu, les groupes de personnes, familles, couples, touristes, collègues, cherchent également à pouvoir s'asseoir ensemble.

Un agencement en L ou en U sera particulièrement approprié dans un parc ou sur une place de quartier où les concepteurs cherchent généralement à créer ces occasions de se rencontrer. Le mobilier mobile donne la liberté de s'asseoir seul ou en groupe.



Illustration 29. Agencement en L favorisant les discussions sur la Place Centrale à Martigny. L'effet de salon urbain est renforcé par le design du mobilier.

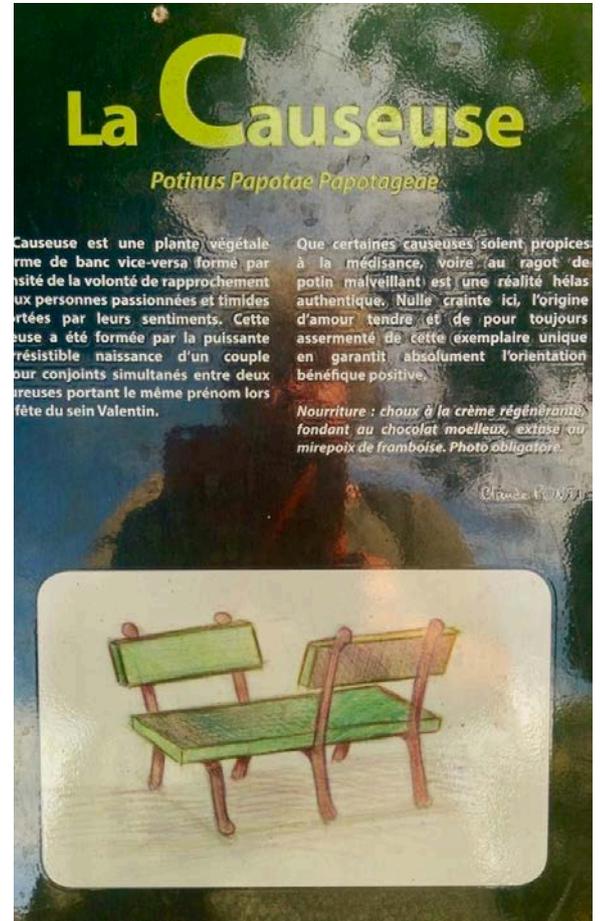


Illustration 30. Le modèle de banc en « causeuse » permet à la fois d'être seul ou de converser. Ce principe peut s'appliquer aux longs bancs en courbe également.



Illustration 31. Banc arrondi qui invite à la convivialité devant le musée national de Zurich (@ BURRI Public Elements AG).

4. Mobiliers

Le banc comme on l'imagine au premier abord est loin d'être l'unique forme de mobilier pour s'asseoir. Et en plus des modèles disponibles sur catalogue, il est possible de faire développer son propre mobilier. Un design spécifique et reconnaissable marque l'identité d'un espace, par exemple les bancs « galets » de l'Expo02. Un tel choix peut concerner un espace public en particulier, l'ensemble d'un itinéraire ou d'une ville.

La sobriété est de mise pour s'adapter à différents contextes lorsqu'on sélectionne un mobilier qui sera largement diffusé sur un territoire. Des modèles particuliers se justifient en revanche davantage pour des aménagements temporaires, festifs, contribuant à démarquer un lieu, par exemple devant les musées. Comme pour tout aménagement, l'insertion dans le contexte reste indispensable.

4.1 Banc

Le banc accueille en général jusqu'à 3 ou 4 personnes. Il permet, de par sa longueur, à la fois de s'asseoir ou de se coucher. Il est le plus souvent orienté parallèlement aux flux des piétons.

4.2 Chaise

Les chaises publiques sont en vogue actuellement. Installées seules, elles revêtent une fonction de siège relais. Elles constituent une solution intéressante pour les personnes âgées, puisque chaque place assise peut être dotée d'accoudoirs et d'un dossier. Les chaises nécessitent peu d'espace et leur agencement est assez libre. Il en existe des fixes et des mobiles.

Chaise fixe

Les chaises fixées au sol laissent peu de liberté d'utilisation à l'utilisateur, car l'agencement est défini à l'avance. Elles conviennent bien comme chaises relais.



Illustration 32. Un banc traditionnel, en bois, avec dossier, comme on le voit le plus souvent.



Illustration 33. Chaise relais fixe avec accoudoirs à Neuchâtel.



Illustration 34. Chaise relais fixe sans accoudoirs dans les rues commerçantes de Bâle.

Chaise mobile

Les chaises mobiles sont aisées à déplacer pour créer de la convivialité, se mettre en retrait, se déplacer au soleil ou à l'ombre. Elles offrent une grande marge d'appropriation de l'espace. On en trouve par exemple sur la Sechseläuteplatz à Zurich, à la Waisenhausplatz et au Jardin botanique à Berne ou encore sur la Sulzer Areal à Winterthur.

La crainte de vandalisme ou de vol est récurrente pour ce type de mobilier. L'expérience montre que les espaces appréciés par les usagers sont globalement bien respectés. Il est toutefois recommandé de choisir un mobilier d'un certain poids pour prévenir le vol. Les câbles qui attachent parfois les chaises au sol ont tendance à gêner les usagers.

4.3 Chaise longue

Empruntées au mobilier des plages, les chaises longues mobiles ou fixées dans le sol invitent particulièrement à la détente et à profiter du soleil. Elles évoquent l'été, la mer. Elles peuvent être fixes ou mobiles. Plusieurs villes en mettent à disposition dans leurs parcs à la belle saison (souvent uniquement durant la journée pour les modèles mobiles).

4.4 Placet

Il n'est pas toujours indispensable d'acquérir du mobilier coûteux et volumineux pour permettre de s'asseoir dans l'espace public. De simples placets posés sur des murets existants, à la bonne hauteur, améliorent d'une part le confort, et rendent le fait de s'asseoir légitime.



Illustration 35. Placets sur un muret à Schaffhouse. Ils améliorent le confort d'assise de même qu'ils formalisent le fait de s'asseoir.



Illustration 36. Les chaises mobiles du Jardin du Luxembourg à Paris sont une des références les plus connues de ce type de mobilier.



Illustration 37. Les visiteurs ont la liberté de déplacer les chaises comme bon leur semble à la Sechseläuteplatz à Zurich.



Illustration 38. Chaises longues mises à disposition dans un parc l'été à Fribourg.

Un placet en bois, ou en matière synthétique d'une largeur d'environ 30 cm peut être fixé sur la pierre ou le béton. Sans offrir le confort et les appuis (accoudoirs et dossier) d'un banc traditionnel, cette solution complète à moindres frais le réseau de banc-relais le long des itinéraires piétons. La ville de Bâle a par exemple intégré un modèle de placet dans son catalogue de mobilier¹.

L'expérience montre que ce type d'assises sont bien utilisées aux carrefours, aux arrêts de bus ou dans les pentes.

4.5 Assis debout

Les appuis ischiatiques, ou « assis debout », sont typiques des interfaces de transport, notamment les arrêts de métro. Leur confort n'est pas comparable à celui d'un banc plus bas et plus large, mais ils permettent d'offrir un appui de courte durée dans les endroits étroits et très fréquentés. Ce type de mobilier peut être fixé aux parois ou aux infrastructures existantes, ou monté sur pied. Pour les personnes pour qui se relever d'un banc est difficile, les appuis ischiatiques constituent même une alternative appréciée. En revanche, d'autres usagers n'y trouveront pas le repos suffisant s'ils ne peuvent pas délester leurs jambes.

Le catalogue du mobilier de la ville de Bâle propose des largeurs d'assise individuelle de 20-30 cm, placées à environ 70 cm du sol. Il existe aussi des barres plus longues, permettant à plusieurs personnes de s'appuyer.

4.6 Strapontin

Comme tous les éléments amovibles, les strapontins sont fragiles et nécessitent plus d'entretien. Ils peuvent présenter des risques de pincement pour les usagers et sont difficiles à manipuler pour des personnes qui ont peu de force, notamment les plus âgées. Au vu de ces désavantages, ce type de solution ne devrait être envisagé que lorsque le besoin d'offrir un siège relais est important, mais que la place pour un « vrai » siège manque, comme dans les passages inférieurs de gares par exemple, ou sur des trottoirs en pente et très étroits. Les strapontins n'offrent clairement ni le même confort qu'un banc ou une chaise, et n'invitent pas à s'asseoir.

¹ Standardisierte Elemente im öffentlichen Raum, Normenkatalog, Bau- und Verkehrsdepartement der Stadt Basel, 2012



Illustration 39. Les appuis ischiatiques dans le métro à Lausanne permettent de s'appuyer durant l'attente du M2 et de se relever facilement, tout en économisant de la place par rapport à un banc standard.



Illustration 40. Les strapontins économisent de la place. Ils relèvent surtout du siège relais de très courte durée. Modèle « Teo fold-up seat » à Dübendorf (ZH) (www.burri.world).



Illustration 41. La chaise strapontin « tulipe » reste sèche et propre, car fermée lorsqu'elle n'est pas utilisée (www.tulpi.nl).

On peut toutefois recourir à ce genre de mobilier de façon ponctuelle, lorsque le caractère amovible apporte une touche ludique au mobilier.

4.7 Banc intégré au bâtiment

Un banc peut être intégré à un immeuble, soit proche de l'entrée, dans l'espace d'accueil (boîte aux lettres, etc.), soit sur la façade d'un bâtiment public, pour renforcer son rôle d'espace de rencontre. Cela implique une réflexion très en amont des projets, mais qui produit souvent des résultats de qualité. Ce type d'assise est en revanche difficilement modifiable une fois réalisée.

4.8 Escaliers et tribunes

Si la volonté est de permettre de s'asseoir à de nombreuses personnes, les escaliers, gradins ou autres sortes de tribunes sont idéaux. Ce type d'aménagement a du succès face à des paysages dans des lieux touristiques ou là où s'organisent des spectacles et des concerts dans l'espace public. Il est aussi courant au bord de lacs ou rivières.

Les gradins ne répondent pas aux besoins courants des personnes à mobilité réduite (ni dossier ni accouvoirs), en revanche ils permettent une multiplicité de postures et d'usages. Dans les endroits très fréquentés, les tribunes peuvent compléter un mobilier plus classique. Les recommandations contre les chutes sont les mêmes que pour le mobilier urbain (voir chapitre 5.4).



Illustration 42. Un banc intégré à la façade d'un bâtiment public, musée Vitra près de Bâle.



Illustration 43. Dans plusieurs gares suisses, des bancs sont intégrés aux bâtiments, avec un résultat de qualité, ici à Neuchâtel.



Illustration 44. Quelques marches au bord de l'eau à Bâle, un aménagement souvent apprécié.

5. Dimensions et ergonomie

Le banc doit permettre de s'asseoir, mais aussi, et surtout, de se relever. Pour certains usagers, notamment les personnes âgées, la difficulté à se relever d'un banc constitue en effet un problème fréquent. En veillant aux dimensions du mobilier, on peut faciliter ce mouvement. Il est parfois possible d'adapter le mobilier existant. Plusieurs villes suisses, Lausanne, Genève ou encore Zurich ont développé un mobilier aux dimensions adaptées aux besoins des personnes âgées.

Le degré de confort s'ajuste au niveau de l'assise, du dossier et des accoudoirs. Les choix ergonomiques font partie de la stratégie de définition et de limitation des usages. Pour éviter que les gens restent longtemps dans une zone destinée à l'attente par exemple, on choisira des dossiers non inclinés et droits. Selon les matériaux utilisés, des formes courbes, plus économiques, engendrent toutefois un coût supplémentaire.

5.1 Assise

Largeur

On compte en moyenne 60 cm de large par personne pour s'asseoir, un peu moins si les places sont séparées par des accoudoirs. Le banc pour 3 à 4 personnes constitue le mobilier le plus courant dans les villes européennes.

Profondeur

Avec dossier, il faut compter 35 à 46 cm de profondeur. Sans dossier, 75 cm de manière à ce que des gens puissent s'asseoir de chaque côté du banc simultanément. Une profondeur de plus de 46 cm ne permet plus de s'adosser, ce qui est gênant pour les personnes âgées.

Hauteur

La hauteur d'assise recommandée dans la norme SN 640075 « Accessibilité sans obstacle » est de 45 cm à 50 cm et fait consensus chez les professionnels et les associations d'usagers¹. Dans les pentes, la hauteur varie. Il devrait être confortable de s'asseoir tant pour les personnes petites que pour les plus grandes. Le milieu du banc devrait par conséquent être à 45 cm du sol.

Là où il faut compter avec la présence de nombreux enfants, comme sur les places de jeux ou aux abords des écoles, des bancs plus bas font sens.

¹ Un espace public pour tous, Fiche 8, Equiterre, 2007

Ergonomie

Le degré de confort varie de façon croissante entre une assise plate, en dévers, ou qui épouse les courbes du corps. La bordure de l'assise devrait être arrondie pour faciliter le mouvement pour se relever.

5.2 Dossier

En position assise, et pour les usages « traditionnels » du banc, le dossier permet davantage de repos, en particulier pour les séjours longs (au-delà de 10 minutes). Le dossier permet d'orienter le banc face à une scène choisie. Les bancs sans dossier permettent en revanche d'autres usages et positions.

Double dossier ou dossier amovible

Certains modèles de banc possèdent deux surfaces d'assise et un dossier, il est donc possible de s'asseoir des deux côtés en même temps. C'est le cas de nombreux bancs sur les quais de gare par exemple. Parfois, leur dossier est amovible, ce qui permet à l'utilisateur de choisir comment s'installer par rapport au soleil, au vent, au paysage ou aux flux. Cette possibilité d'interaction avec l'espace confère un caractère particulier à un espace public. En revanche, le mobilier amovible est souvent moins résistant sur la durée et nécessite plus d'entretien.

Hauteur

La hauteur du dossier ne devrait pas dépasser 45 cm (mesuré depuis l'assise) pour limiter les conséquences d'une chute si quelqu'un assis sur le dossier tombait.

Inclinaison

S'il n'était à une époque socialement pas accepté de s'affaisser sur un banc, l'ergonomie actuelle du mobilier privilégie parfois le confort, voire la détente, en osant des inclinaisons plus importantes. Pour un équilibre entre confort et facilité à se relever, l'inclinaison moyenne recommandée est de 10° vers l'arrière par rapport au dossier (ou 100° par rapport au placet).

Ergonomie

L'inclinaison et la courbure influencent le confort du dossier; droit, incliné ou courbe. Un dossier droit aide à se relever. Une forme arrondie en S, qui épouse la forme du dos soutient mieux les vertèbres lombaires.

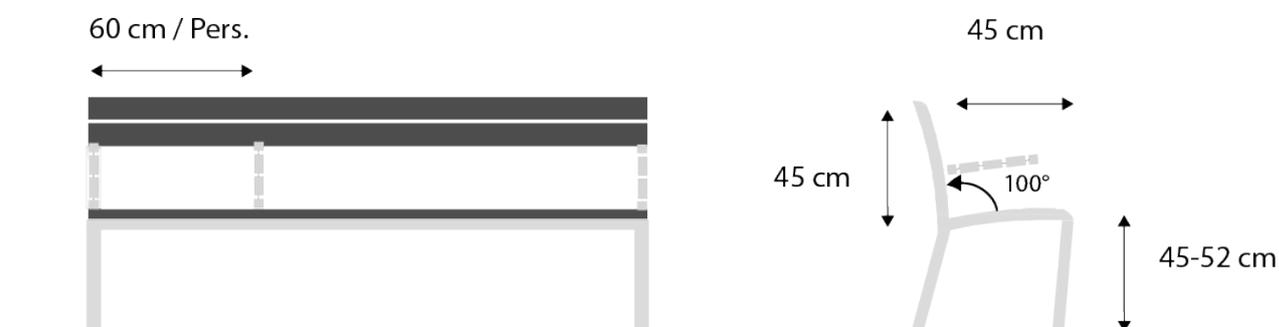


Illustration 46. Schéma des dimensions recommandées pour le mobilier d'assise (illustration basée sur le Normenkatalog, Kanton Basel Stadt).

	DIMENSIONS	REMARQUES
ASSISE		
Longueur	60 cm/pers	
Profondeur	Avec dossier : 35-46 cm Sans dossier : 75 cm	>45 cm : difficile de s'adosser donc moins d'aide pour se relever.
Hauteur	45-50 cm	SN 640075 Accessibilité sans obstacle Les personnes de petite taille apprécient les assises plus basses pour que leurs pieds touchent par terre.
Ergonomie	Bord avant arrondi	Épouser les formes du corps augmente le confort. Éviter de couper la circulation du sang dans les jambes.
PMR	Repère pour les cannes blanches à max. 30 cm du sol	Placer le banc hors du cheminement des personnes malvoyantes.
DOSSIER		
Hauteur	45 cm (depuis l'assise)	SIA 358 Garde-corps
Inclinaison	Env. 10° (depuis le dossier)	Facteur de confort/aide à se relever
Ergonomie	Bord du haut arrondi	Épouser les formes du corps augmente le confort.
ACCOUDOIR		
Hauteur	62 cm (depuis le sol)	Aide à se relever.
Ergonomie	Barre large et arrondie	Une largeur suffisante et une forme arrondie augmentent le confort.

Illustration 45. Tableau de synthèse des dimensions recommandées pour le mobilier d'assise.

5.3 Accoudoirs

Répartis sur la longueur du banc, les accoudoirs le compartimentent en assises individuelles, qui plairont à certains usagers, mais conviendront moins par exemple à des amoureux ou aux familles avec des enfants en bas âge. Selon les géométries, il reste possible de s'allonger. Les accoudoirs peuvent être placés aux extrémités du banc, ou le diviser en plusieurs assises.



Illustration 47. Très robustes, les accoudoirs des bancs de la Ville de Zurich ont un rôle de protection contre les véhicules béliers.

Hauteur

La hauteur moyenne recommandée est de 62 cm. Elle se calcule par rapport au sol, car c'est en position debout que l'on s'y appuie.

Ergonomie

Les barres doivent être suffisamment larges pour donner un bon appui à la paume de la main.

5.4 Prévention des chutes

Les règles de construction visant à éviter les chutes dans l'espace public s'appliquent aussi au mobilier. Conformément à la norme SIA 358 « Gardes-corps », on évitera qu'un usager, notamment un enfant, puisse tomber de plus de 1 m de haut. Le risque de chute doit être considéré pour toute construction.

D'après la documentation SIA D0158, une surface est qualifiée de « praticable » si on peut facilement s'y tenir debout (dès 12 cm de large selon le bpa), sans se tenir avec les mains et à moins de 65 cm de la surface déterminante (le sol ou un niveau intermédiaire).

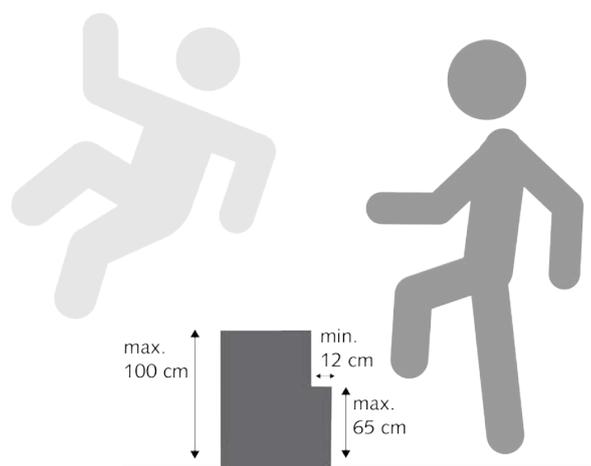


Illustration 48. Schémas des principales dimensions pour la prévention des chutes depuis le mobilier d'assise.



Gabor

paul green
solichon

paul green
münchen

Gabor

IMPORT
PARFUMERIE

IMPORT
PARFUMERIE

50%
MÄUSE SPAREN

SALE
SALE

Two women sitting on a blue bench. The woman on the left is wearing a white t-shirt and olive green pants. The woman on the right is wearing a black t-shirt and blue jeans. They are both looking towards the camera.

Two people sitting on a blue bench. A man in a green t-shirt and a woman in a light blue jacket and red pants. They are both looking away from the camera.



6. Matériaux

Les critères ci-après aideront à orienter le choix du matériel. Globalement, le bois et la pierre sont des matières naturelles appréciées. Il est envisageable de combiner les matériaux, par exemple une structure en métal ou en béton avec une assise en bois.

6.1 Confort

Le comportement des matériaux par rapport à la chaleur, respectivement au froid, a un impact direct sur le confort de l'assise. Le bois et les matières synthétiques ont une faible conductivité thermique, on n'y a généralement ni trop chaud ni trop froid. La pierre a une conductivité thermique plus importante (ce qui renforce la sensation de froid ou de chaud), mais également une forte inertie thermique, elle se réchauffe ou se refroidit lentement. Le métal entraîne une sensation de froid (en hiver) ou de chaud (au soleil) particulièrement élevée.

La couleur également joue un rôle pour la température. Les teintes foncées chauffent plus que les teintes claires.

Perméabilité/séchage

Un banc mouillé n'est pas utilisé pour s'asseoir. La perméabilité et le temps de séchage constituent donc un deuxième élément de confort. Une surface ajourée, comme un treillis en métal ou en matière synthétique laisse passer l'eau et sèche vite. En revanche, ce type d'assise est moins confortable sur la durée.

6.2 Coûts et exploitation

Un banc standard en bois coûte entre CHF 2000 et CHF 3000. Le coût par banc peut être supérieur en fonction du matériel retenu, par exemple l'acier. À cela s'ajoute le coût d'installation, notamment la pose de fondations, car il n'est pas possible de fixer les bancs directement dans l'asphalte. Il faut compter entre CHF 300 et 1000 supplémentaires par banc pour ces travaux.



Illustration 49. Mobilier en métal froid l'hiver et chaud l'été.



Illustration 50. Un banc en métal a la place du marché à Brugg. Son design unique distingue la place des autres places de la ville ou de la région. Le matériel sèche vite, mais n'est pas optimal pour la température.



Illustration 51. Banc coloré propre à un espace public particulier devant une école à Berne. Un moyen simple de distinguer un espace tout en recourant à un mobilier classique et économique.

Entretien

L'entretien dépend beaucoup de la géométrie et du design du banc. Par exemple, des lattes de bois sur une structure pleine nécessitent un nettoyage très fréquent, sans quoi le banc perd son attrait en raison des déchets qui s'amassent entre les lattes. Il faut donc veiller à poser des planches sur un vide qui laisse passer la saleté et l'eau au travers, ou choisir un revêtement plein.

Lors du choix du mobilier et de l'agencement, il faut aussi tenir compte des contraintes d'entretien du banc, de la possibilité de réparer ou remplacer des pièces, de la résistance aux déprédations ou de la facilité à passer avec des machines de nettoyage. Un matériel coûteux comme l'acier nécessite parfois moins d'entretien et s'avère donc économique sur la durée.

Le bois demande généralement plus d'entretien. Le métal est particulièrement résistant. Tant le bois que le béton ou le plastique sont plus facilement sujets aux déprédations (ex. graffiti, brûlure).

Le béton est particulièrement lourd à déplacer, et ne nécessite pas de fixation au sol, ce qui représente parfois un avantage, lorsque le mobilier remplit une fonction d'obstacle par rapport à la circulation ou au stationnement par exemple.

Écologie

Faire des choix en fonction du bilan écologique des matériaux est complexe. Les composantes suivantes du cycle de vie des objets peuvent être analysées : consommation d'énergie, pollution de l'eau/l'air, traitements, caractère renouvelable des matières utilisées et possibilité de les recycler.

Dans une vision à long terme, la résistance des matériaux dans le temps est un critère important.

	CRITÈRES
CONFORT	
Chaleur	Ni trop chaud l'été, ni trop froid l'hiver. Ex. bois, matières synthétiques et couleurs claires.
Temps de séchage	Matière ou structure qui sèchent vite.
ENTRETIEN	
Installation	Facilité de pose, flexibilité (fixé au sol ou non)
Exploitation	Pièces de remplacement, facilité de nettoyage (manuel pour le banc, machinal à proximité)
Poids	Ni trop léger (vent, vol), ni trop lourd (possible de déplacer)
Résistance	Dans le temps et aux dépravations
ÉCOLOGIE	
Cycle de vie des matériaux	Consommation d'eau, énergie, pollution, recyclage, matière première renouvelable
COÛT	
Coûts totaux	Acquisition, installation, entretien, réparation

Illustration 52. Tableau de synthèse des critères à prendre en compte lors du choix des matériaux pour le mobilier d'assise.

7. Synthèse

7.1 Choisir le mobilier approprié

Des espaces de séjour de qualité contribuent à l'attractivité d'une localité et à sa qualité de vie. C'est un critère de taille lors des choix de localisation résidentielle. Les bancs publics constituent un élément essentiel de l'équipement des espaces publics et du réseau piéton, en termes de séjour, mais aussi de mobilité, car ils permettent aux personnes qui en ont besoin de se reposer en cours de route. Ils contribuent à définir les usages et les ambiances des espaces où ils sont installés.

L'accessibilité pour tous devrait être un invariable pour l'aménagement des espaces de séjour. Tous les publics devraient y avoir accès et pouvoir se l'approprier, quel que soit leur âge, leur genre ou leur condition physique.

De façon générale, à l'échelle d'une commune, il est souhaitable de favoriser divers usages en tenant compte de temporalités multiples dans l'espace public. Chaque banc ne doit toutefois pas répondre à ce principe du multi-usage et tous les usages ne sont pas nécessairement souhaités, ou autorisés.

Les paramètres suivants guident le choix du mobilier d'assise et de l'environnement immédiat :

Fonction: Siège relais ou banc plaisir ?

S'agit-il d'un endroit attractif qui invite au séjour (rives et quais, parcs et places principales) ou simplement d'un lieu où faire une courte pause ?

Mobilier, matériaux et agencement: Pour quels usages ?

Quelles activités l'espace public doit-il favoriser ? Lesquelles devrait-il éventuellement décourager, en particulier la nuit ? Dans quelle mesure s'asseoir est la première fonction du banc ou plutôt une fonction parmi d'autres ?

Esthétique et art: Quel caractère de lieu ?

Recourt-on au mobilier standard de la localité ou souhaite-t-on distinguer l'espace par un mobilier particulier ?

Comment le banc sera-t-il entretenu et par qui ?

Comment et par qui sera assuré l'entretien ? Quelles sont les conditions-cadres, les ressources et les contraintes ?

7.2 Concepts de bancs publics

L'élaboration d'un concept des bancs publics permet d'assurer la qualité et la cohérence des aménagements à l'échelle d'un quartier ou d'une commune et de réaliser des économies. Il peut comprendre les volets suivants :

Inventaire

Connaître l'emplacement, le nombre et l'état des bancs existants facilite leur gestion et contribue à identifier les besoins.

Localisation

Les bancs accompagnent les déplacements à pied. Ce service devrait être pensé en réseau afin d'offrir une possibilité de s'asseoir à intervalle régulier, comme l'a entrepris la Ville de Lausanne¹.

Catalogue de mobilier

Les choix matériels peuvent être définis dans un catalogue, avec d'éventuelles réflexions quant au type de banc à installer en fonction des différents contextes (ex. vers un musée, une place de jeu ou un home).

Participation

Ces différents choix peuvent s'appuyer sur des démarches consultatives ou participatives (voir l'exemple de Neuchâtel²).

Mise en oeuvre et entretien

Un document opérationnel coordonne les questions concrètes de mise en œuvre et d'entretien.

1 Pour l'étude pilote : Bancs publics, Concept d'évaluation de l'offre et des besoins dans huit quartiers de Lausanne, Mobilité piétonne Suisse, 2015. La Ville a depuis étendu la démarche à l'entier de son périmètre.

2 MobilService, 2017, Cas pratique « Diagnostic marchabilité et siège relais pour les personnes âgées »



8. Bibliographie

- Bau- und Verkehrsdepartement der Stadt Basel, 2012, Standardisierte Elemente im öffentlichen Raum, Normenkatalog
- Equiterre, 2007, Bancs publics, Un espace public pour tous, Guide pour une planification cohérente
- bpa – Bureau de prévention des accidents, 2016, Garde-Corps, Brochure technique
- Mobilité piétonne Suisse, 2012, S'asseoir dans l'espace public
- Mobilité piétonne Suisse, 2015, Concept bancs publics, Dépliant pour les communes
- Mobilité piétonne Suisse, 2015, Bancs publics, Concept d'évaluation de l'offre et des besoins dans huit quartiers de Lausanne,
- Mobilité piétonne Suisse, 2015, Qualité du séjour dans l'espace public, Aperçu des méthodes d'analyse
- MobilService, 2017, Cas pratique « Diagnostic marchabilité et siège relais pour les personnes âgées » www.mobilservice.ch
- Pierre Bouvier, ECAL, 2014, S'asseoir en ville
- Stadt Zürich, Tiefbauamt, 2011, Gestaltungs-Standards, Elemente : Ausstattung (Weiterentwicklung)
- Rue de l'Avenir, Bulletin 3/2017, L'espace public, salon de la Ville
- SIA, Norme 358 garde-corps, édition 2010, www.sia.ch
- SIA, Documentation SIA DO158, Garde-corps et allèges – À propos de l'application de la norme SIA 358, édition 2001, www.sia.ch



Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera